



## Portail sur ancien pilliers

Par **Flo76400**, le 19/01/2017 à 12:35

Bonjour,

Voici ma situation, j'ai acheté un ancien presbytere de 1789, avec 2 magnifique pilliers en brique et silex à l'entrée (probablement de la même époque). Je souhaiterais pouvoir installer un portail, cependant mon maire me dit que je doit respecter un retrait de 5 mètre par rapport à la route. Est ce que cette loi s'applique aussi dans ce cas de figure? Sur des pilliers déjà existant...

Merci de vos réponses...et bonne journée

Par **Flo76400**, le 19/01/2017 à 12:52

Merci de votre reponse